

RÈGLES DU JEU

Le jeu se compose de 4 équipes, chacune représentant un type d'étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Chaque équipe lance le dé et avance d'un nombre de cases équivalent au chiffre obtenu.

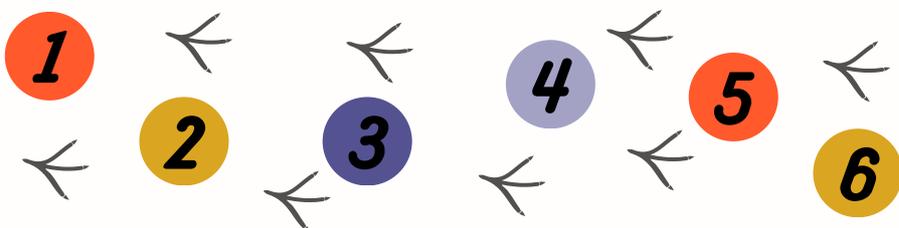
Chaque case correspond à une catégorie :

-  Enseignement supérieur / Profil des étudiant(e)s
-  Vie étudiante, Mobilité, Logement
-  Impact économique
-  Emploi, compétences
-  Ampoule : carte préconisations
-  Joker : il est possible de choisir la catégorie



Lorsqu'une équipe arrive sur une case, elle doit répondre à la question correspondante. En cas de bonne réponse, il est possible de relancer le dé et de rejouer une fois. En cas d'erreur lors de la deuxième réponse, l'équipe retourne à la case précédente. Il n'est possible de jouer que deux fois de suite.

Le but du jeu est d'arriver en premier à la case finale.



RÈGLES DU JEU

Le jeu se compose de 4 équipes, chacune représentant un type d'étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Chaque équipe lance le dé et avance d'un nombre de cases équivalent au chiffre obtenu.

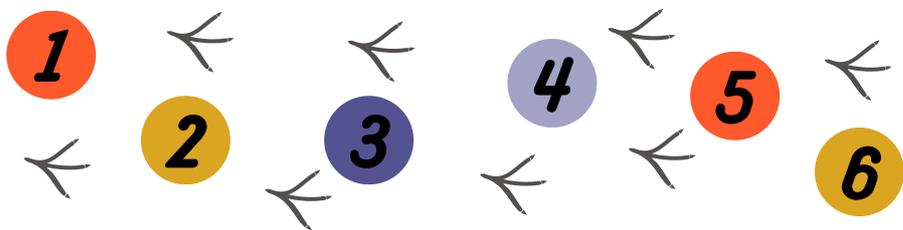
Chaque case correspond à une catégorie :

-  Enseignement supérieur / Profil des étudiant(e)s
-  Vie étudiante, Mobilité, Logement
-  Impact économique
-  Emploi, compétences
-  Ampoule : carte préconisations
-  Joker : il est possible de choisir la catégorie

Lorsqu'une équipe arrive sur une case, elle doit répondre à la question correspondante. En cas de bonne réponse, il est possible de relancer le dé et de rejouer une fois. En cas d'erreur lors de la deuxième réponse, l'équipe retourne à la case précédente. Il n'est possible de jouer que deux fois de suite.

Le but du jeu est d'arriver en premier à la case finale.





Parmi les propositions suivantes, quelle proportion de femmes et d'hommes retrouve-t-on parmi les étudiant(e)s de Grand Bourg Agglomération ?

- ➡ 45 % de femmes / 55 % d'hommes ➡ 55 % de femmes / 45 % d'hommes ➡ 65 % de femmes / 35 % d'hommes



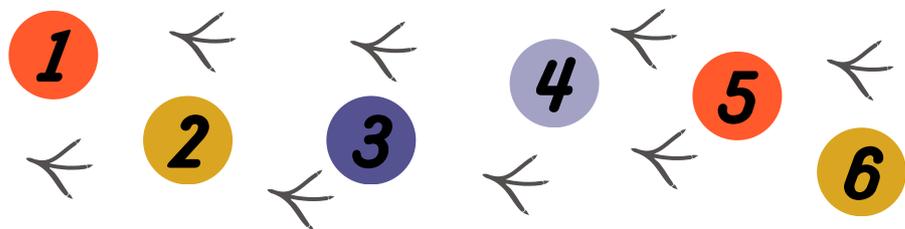
Une majorité de femmes, avec **55 %** d'étudiantes sur le territoire

Un taux qui se situe parfaitement dans la moyenne nationale, elle même à 55 % de femmes selon la dernière enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante.



Plus précisément :

- **30 %** de femmes et **70 %** d'hommes inscrit(e)s à l'IUT - Université Claude Bernard Lyon 1 (agroalimentaire, biotechnologies, informatique)
- **66 %** de femmes et **34 %** d'hommes inscrit(e)s à l'Université Jean Moulin Lyon III (droit, histoire, gestion, RH)



Quel est l'âge moyen des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération ?

- ➡ 20 ans ➡ 21 ans ➡ 22 ans



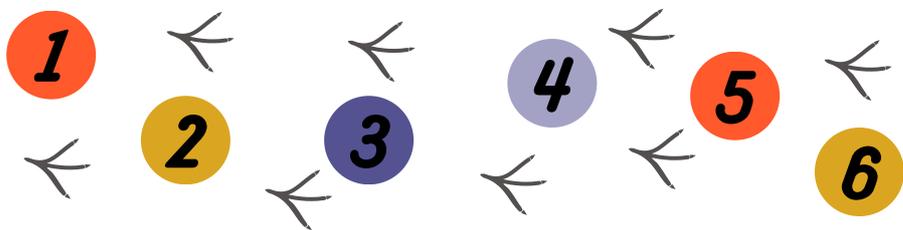
L'âge moyen des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération est de **22 ans**

A noter que 6 % des répondant(e)s sont âgé(e)s de plus de 24 ans, avec une moyenne de 33 ans, correspondant aux étudiant(e)s en formation continue.



Parmi les répondant(e)s du questionnaire :

- **23 %** ont entre 17 et 18 ans
- **44 %** ont entre 19 et 20 ans



Quel est le taux de satisfaction du cursus académique chez les étudiant(e)s de Grand Bourg Agglomération ?

➡ 53 %

➡ 74 %

➡ 91 %



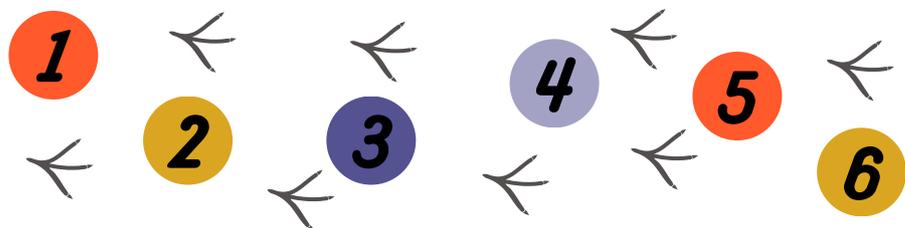
Les étudiant(e)s se déclarent satisfait(e)s ou très satisfait(e)s de leur cursus à **91 %**

A noter que cela concerne uniquement la satisfaction du cursus, témoignage de la qualité des enseignements dispensés, mais non de la vie étudiante en général.



A contrario :

- **9 %** des étudiant(e)s se déclarent peu satisfait(e)s ou pas du tout satisfait(e)s



Parmi ces trois propositions, quelle est la raison principale évoquée pour expliquer le choix de venir étudier à Grand Bourg Agglomération ?

➡ La présence de proches

➡ Le coût de la vie

➡ La formation proposée



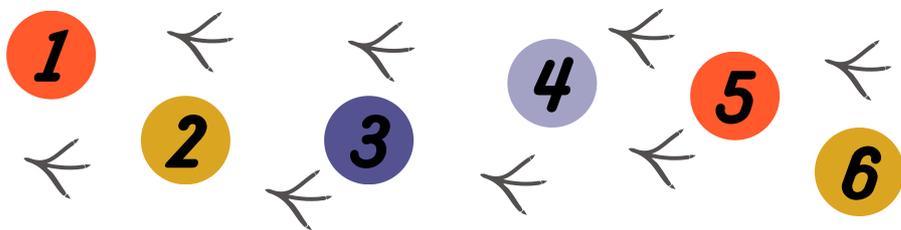
Une majorité de répondant(e)s (**35 %**) indiquent étudier à Grand Bourg Agglomération **en raison de la présence d'amis ou de proches**

15 % des étudiant(e)s seulement ont indiqué que Grand Bourg Agglomération n'était pas leur premier choix de localisation pour leurs études.



Parmi les autres raisons :

- **25 %** pour des raisons financières
- **14 %** pour la qualité de vie
- **10 %** en raison de leur emploi sur le territoire



Quel est le taux d'étudiant(e)s boursier(e)s sur le territoire de Grand Bourg Agglomération ?

27,6 %

36,8 %

42,1 %



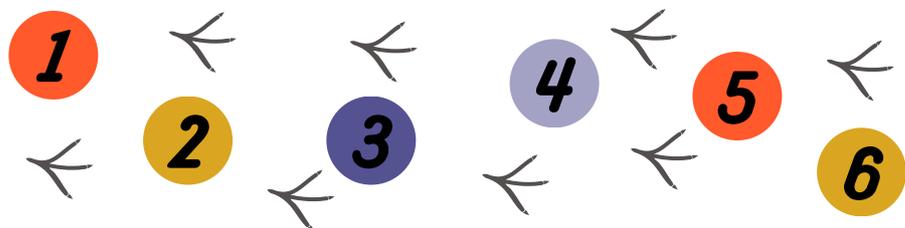
Le taux d'étudiant(e)s boursier(e)s sur le territoire est de **27,6 %**

Le taux est inférieur à la moyenne nationale qui indique un taux de **36,8 %**, selon les données du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



Origine géographique des étudiant(e)s indiquant être boursier(e)s :

- **34 %** originaires de **Grand Bourg Agglomération**
- **27 %** originaires de la région **AURA**



Quel est le taux d'étudiant(e)s en mesure de poursuivre leurs études sur Grand Bourg Agglomération ?

32 %

39 %

48 %

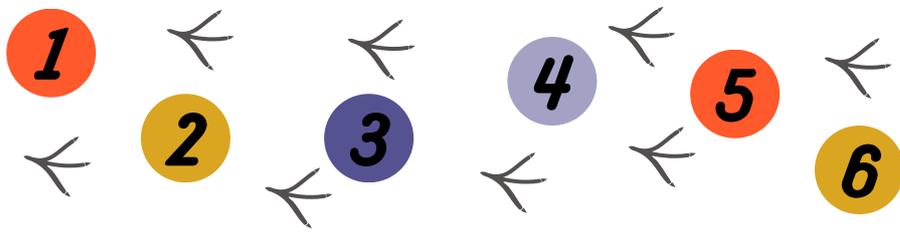


Seul(e)s **32 %** des étudiant(e)s déclarent être en mesure de poursuivre leurs études sur le territoire

Parmi les raisons évoquées par les étudiant(e)s de ne pas poursuivre leurs études à GBA, ils citent : le manque d'offres ; l'absence de certaines spécialités ; l'absence d'opportunités professionnelles en lien avec le domaine d'études.



Pourtant, **près de deux tiers** des étudiant(e)s souhaiteraient continuer leur formation sur le territoire, ce qui peut témoigner d'un manque de formations disponibles en continuité directe avec les formations présentes.



Combien y'a-t-il d'étudiant(e)s étranger(e)s en France ?



300 000



400 000



500 000



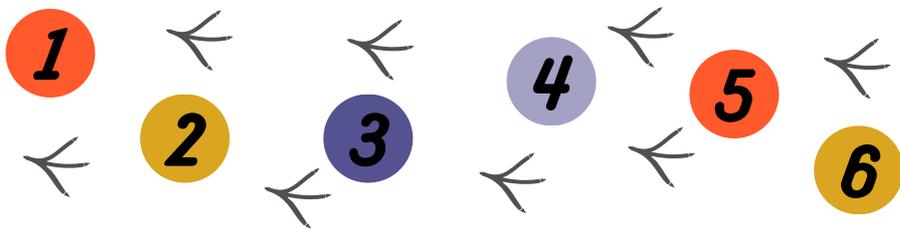
Le nombre d'étudiant(e)s étranger(e)s inscrit(e)s en France dépasse désormais la barre des **400 000**

Le nombre d'étudiant(e)s étranger(e)s a augmenté de 8 % en 2021-2022. Il s'agit de la croissance la plus forte enregistrée depuis plus de 15 ans, portée notamment par la croissance du nombre d'étudiant(e)s européen(ne)s.



Des étudiant(e)s étranger(e)s provenant majoritairement :

- **du Maroc : 46 000 étudiant(e)s**
- **de l'Algérie : 31 000 étudiant(e)s**
- **de la Chine : 28 000 étudiant(e)s**
- **de l'Italie : 19 000 étudiant(e)s**



Combien y'a-t-il d'étudiant(e)s inscrit(e)s dans l'enseignement supérieur en France ?



2 millions



2,5 millions



3 millions

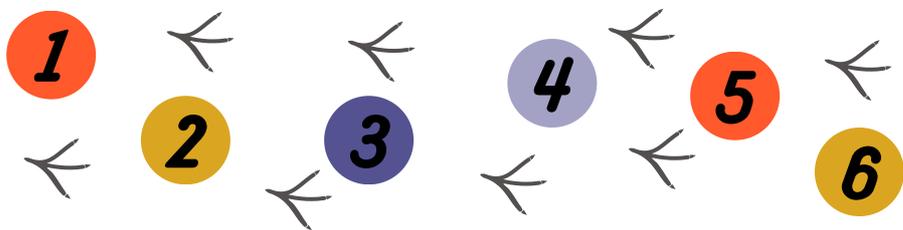


On compte actuellement près de **3 millions** d'étudiant(e)s inscrit(e)s dans l'ESR aujourd'hui en France, dont 1,65 millions d'inscrit(e)s à l'université

On peut observer à l'échelle nationale une forte intensification de la demande, notamment dans des formations en alternance, en lien avec la politique gouvernementale d'aide à l'embauche d'alternant(e)s pour les entreprises.



Une hausse en partie due au fort développement du secteur privé dans l'éducation supérieure, où désormais près d'un quart des étudiant(e)s est scolarisé.



Quel est le taux d'étudiant(e)s ayant déjà eu recours à une aide alimentaire sur le territoire de Grand Bourg Agglomération ?

5 %

13 %

22 %



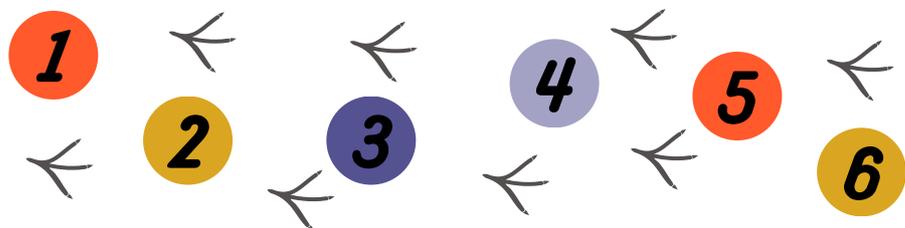
Le taux d'étudiant(e)s indiquant avoir déjà eu recours à une aide alimentaire est de **13 %**



Parmi ceux-ci :

- **32 %** s'y sont rendu(e)s deux à cinq fois dans l'année
- **22 %** s'y sont rendu(e)s plus de dix fois dans l'année

Au niveau national, **83 %** des étudiant(e)s recourant à l'aide alimentaire fin 2021 déclarent ne s'être tourné(e)s vers celle-ci qu'après mars 2020, en lien direct avec la crise sanitaire. (INSEE)



Quel est le pourcentage d'étudiant(e)s de Grand Bourg Agglomération qui résident chez un proche ?

29 %

39 %

49 %



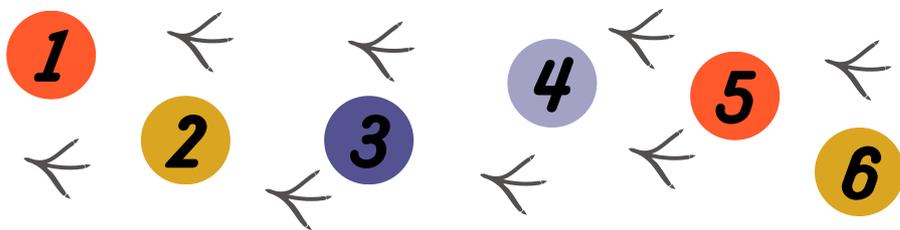
49 % des étudiant(e)s déclarent habiter chez un proche (famille, amis)



Autres types de logement :

- **35 %** des étudiant(e)s indiquent résider dans le parc locatif privé, dont **7,5 %** en colocation
- **13 %** seulement indiquent habiter en résidence étudiante (dont seulement **1,2 %** en résidence CROUS)

Parmi les répondant(e)s non issu(e)s de Grand Bourg Agglomération, **38 %** déclarent avoir trouvé des difficultés pour s'installer.



À quelle fréquence les étudiant(e)s déclarent-ils pour la plupart se rendre dans les lieux culturels de Grand Bourg Agglomération (théâtre, cinéma, musée ...)?



Toutes les semaines



Tous les mois



1 à 5 fois dans l'année



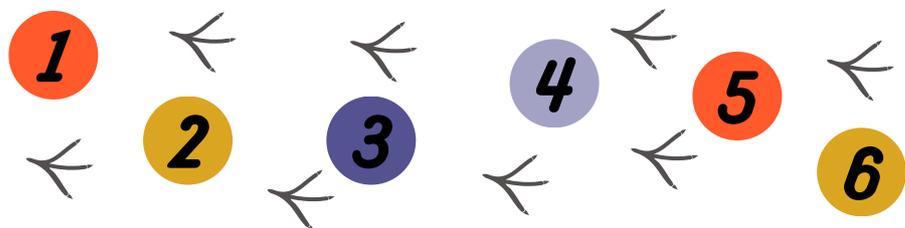
1 à 5 fois dans l'année pour 39,55 % d'entre eux

Parmi les équipements manquants ou à développer selon les étudiant(e)s : restaurants universitaires ; lieux de travail et de restauration ; lieux de vie sociale ; transports en commun plus réguliers.



Par ailleurs :

- 35 % déclarent se rendre à la Bibliothèque Universitaire au moins une fois dans le mois
- 31 % déclarent utiliser une fois dans la semaine des équipements sportifs



Combien de repas sont-ils servis par jour au Restaurant Universitaire Claude Bachet (Lyon 1)?



200



300



400



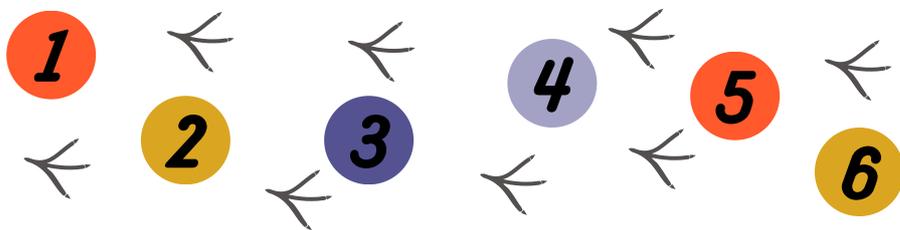
En moyenne, 300 repas y sont servis par jour

66 % des étudiant(e)s déclarent ne jamais se rendre au restaurant universitaire, pouvant s'expliquer par son éloignement géographique.



Au total :

- 40 000 passages à l'année
- 21 000 repas pour des boursiers



Quelle est la difficulté principale rencontrée par les étudiant(e)s dans leur recherche de logement ? Vous avez la possibilité de donner plusieurs propositions



La difficulté principale rencontrée par les étudiant(e)s est la **faible présence de logements adaptés** (avec un loyer adapté pour des budgets étudiants)

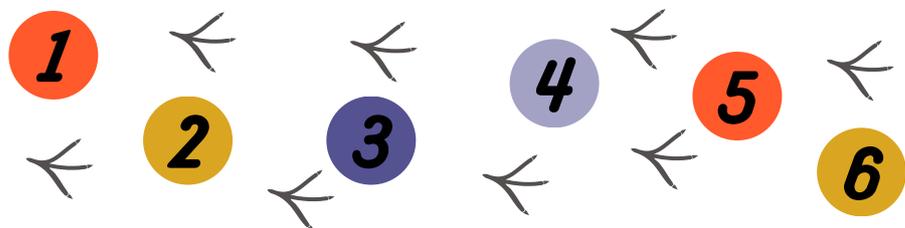


Préconisations : augmenter le nombre de places en résidences étudiantes ; mettre en place une aide pour l'accès à la propriété à destination des étudiant(e)s.



Cela s'explique par la typologie de logements disponibles sur le territoire :

- **61 %** de maisons individuelles, contre **39 %** d'appartements
- Contre **31 %** de maisons individuelles à Valence et **5 %** dans la Métropole lyonnaise



Quel est le taux de satisfaction de la vie étudiante sur le territoire de Grand Bourg Agglomération ?

59 %

67 %

91 %



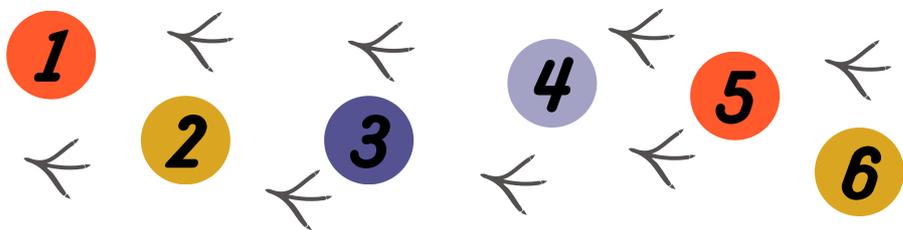
Le taux de satisfaction **de la vie étudiante** sur le territoire de Grand Bourg Agglomération est de **67 %**



De nombreux services semblent toutefois être améliorables en vue d'offrir un cadre d'étude encore plus satisfaisant :

- La demande d'un restaurant universitaire, ou du moins d'une offre de nourriture équilibrée à bas prix
- La demande d'une meilleure coordination entre établissements concernant les activités "non scolaires"

Le taux est supérieur à la moyenne nationale qui indique un taux de **64 %**, selon la dernière enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE).



Quel est le taux d'étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération déclarant se rendre à la bibliothèque universitaire au moins une fois par mois ?



35 %



45 %



55 %



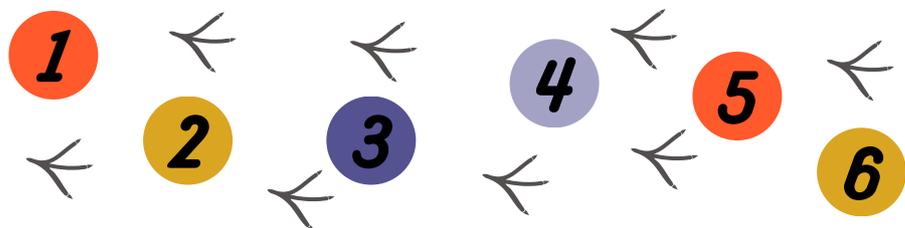
35 % d'étudiant(e)s indiquent se rendre au moins une fois par mois à la bibliothèque universitaire



Parmi ceux-ci :

- **2,5 %** s'y rendant tous les jours
- **12 %** au moins une fois par semaine
- **20 %** au moins une fois par mois

En France, les bibliothèques universitaires donnent accès à près de 49 millions de documents imprimés. En 2020, on compte aussi plus de 180 millions de ressources téléchargées numériquement.



Quel est le taux d'étudiant(e)s se rendant sur leur lieu d'études en transport en commun à Grand Bourg Agglomération ?



15 %



22 %



31 %



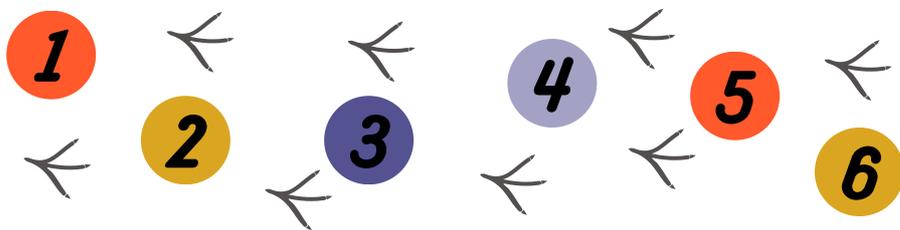
22% d'étudiant(e)s déclarent utiliser les transports en commun pour se rendre sur leur lieu d'études



Les transports en commun ne sont pas le mode de déplacement le plus populaire parmi les étudiant(e)s du territoire :

- **54 %** des étudiant(e)s déclarent utiliser leur voiture
- **20 %** se déplacent à pied
- **4 %** se déplacent en vélo ou trottinette

En France, plus d'un étudiant(e) sur deux utilise habituellement les transports en commun pour les trajets quotidiens entre le domicile et le lieu d'études.



Quel est le budget mensuel moyen des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération ?

551 €

635 €

726 €



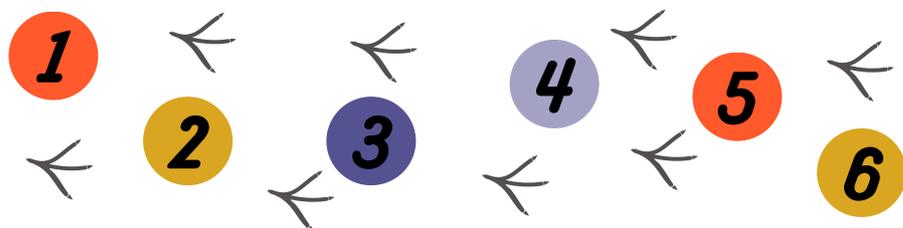
Le budget mensuel moyen des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération est de **551 €**

Le budget mensuel moyen d'un(e) étudiant(e) à Bourg-en-Bresse est inférieur à celui de la moyenne nationale des étudiant(e)s qui s'élève à **635 €** selon la dernière enquête de l'OVE.



Comment a été calculé ce résultat ?

- **53 %** des étudiant(e)s payent un loyer et des charges pour un budget moyen de 786 € par mois
- **47 %** des étudiant(e)s habitent chez un proche et dépensent en moyenne 286 € par mois
- Soit : $0,53 \times 786 + 0,47 \times 286 = 551$ €



Quel est le taux d'encadrement (nombre d'ETP) pour 100 étudiant(e)s en antenne selon le dernier rapport de la Cour des Comptes ?

7,1

8

8,8



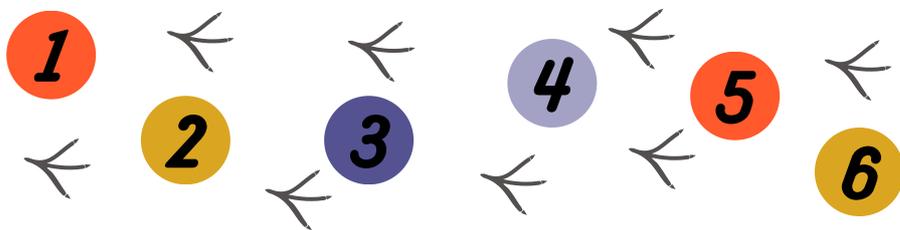
Le taux d'encadrement en antenne est de **7,1 ETP** pour 100 étudiant(e)s

Le taux d'encadrement est de **8,8 ETP** pour 100 étudiant(e)s dans les universités de groupe 1 selon la catégorisation de la Cour des comptes.



Il est possible d'estimer le nombre d'ETP dans les établissements de l'ESR sur le territoire de Grand Bourg Agglomération à 284 pour 4 000 étudiant(e)s.

Comment a été calculé ce résultat ? $[7,1 \times 4\,000 / 100]$



Quel est le nombre d'emplois créés par la présence de l'ESR sur le territoire ?

➡ 225

➡ 377

➡ 412

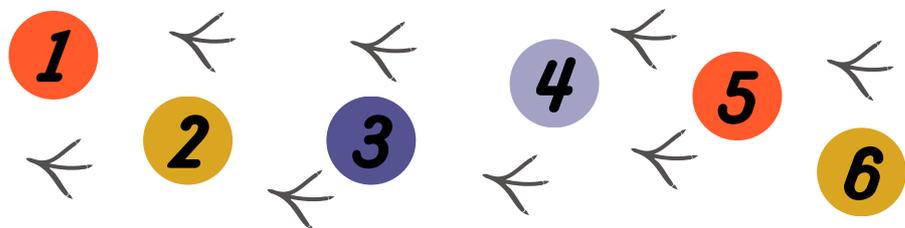


Le nombre d'emplois créés par la présence de l'ESR sur le territoire est de **377**

De plus, les établissements embauchent du personnel, ce qui contribue à faire venir sur le territoire des compétences, et les étudiant(e)s sont également une ressource en main d'œuvre (alternances, emplois étudiants).

Comment a été calculé ce résultat ?

- Par l'addition de l'ensemble des dépenses locales liées à la présence de l'ESR sur le territoire, rapporté à la productivité moyenne d'un emploi, il est possible de déterminer les retombées en termes d'emplois de ces dépenses.
- Soit : $(15\ 428\ 000 + 6\ 214\ 149 + 5\ 592\ 915 + 614\ 286) / 73\ 824$



Quel est l'impact économique annuel des dépenses réalisées par les étudiant(e)s sur le territoire ?

➡ 12,8 millions

➡ 15,5 millions

➡ 18 millions



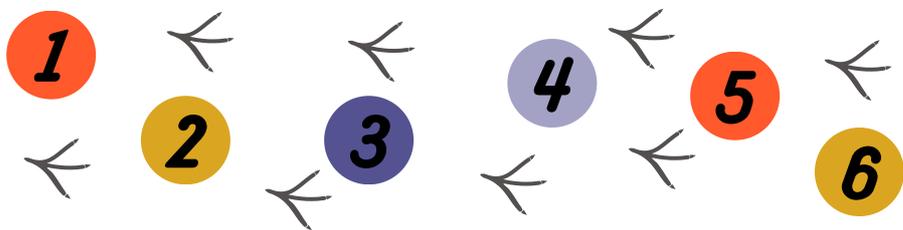
L'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à 15 428 000 € par an, soit **15,5 millions**

*Par ces dépenses, les étudiant(e)s ont contribué à la création de **155 emplois** sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.*

Comment a été calculé ce résultat ?

- Il est considéré qu'une année universitaire dure 10 mois et que 70 % des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées localement.
- Soit : $551 * 10 * 4\ 000 * 0,7 = 15\ 428\ 000\ €$





Quels sont les trois postes de dépenses les plus importants des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération ?

Vous avez la possibilité de donner plusieurs propositions

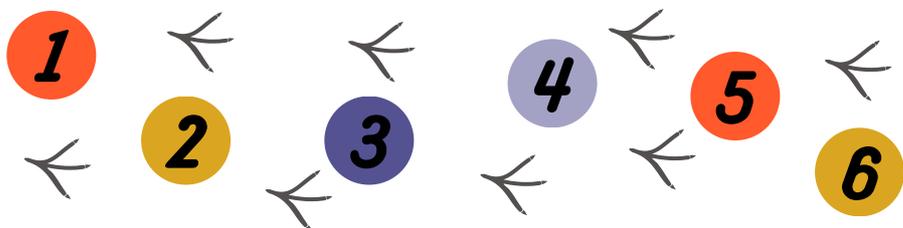


Il s'agit dans l'ordre du **logement**, de l'**alimentation** et de la **mobilité**

59,07 % des étudiant(e)s déclarant se rendre sur leur campus en voiture classent les dépenses de transport parmi les plus importantes, en écho au contexte actuel, alors même que 54 % d'entre eux utilisent ce moyen de transport pour se rendre sur leur lieu d'études.



- Une proportion majoritaire d'étudiant(e)s déclare les **dépenses alimentaires** comme étant les plus importantes (44,55 %) après le logement
- Les étudiant(e)s classent à 39,09 % les **transports** parmi les dépenses les plus importantes



Quel est le coût moyen d'un(e) étudiant(e) à Grand Bourg Agglomération ?

5 390 €

5 875 €

6 100 €



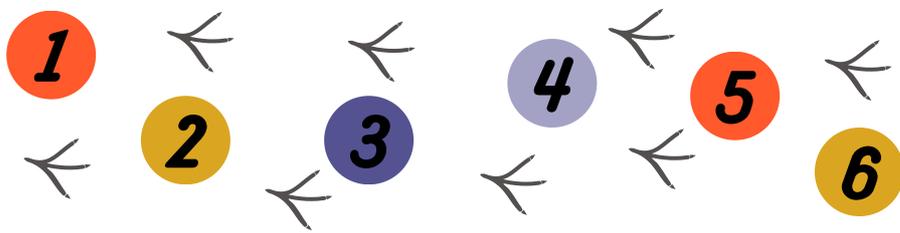
Le coût moyen par étudiant(e) à Grand Bourg Agglomération est de **6 103, 14 €** par an

Comment a été calculé ce résultat ?

- Ce chiffre est obtenu à partir de la détermination des dépenses moyennes par étudiant(e) des établissements ESR du territoire, issue de l'étude des budgets de six d'entre eux.
- A titre de comparaison, ce coût s'élève à **5 390 €** pour un étudiant(e) du campus Drôme-Ardèche de l'Université Grenoble-Alpes.

La moyenne des coûts complets de formation en antenne déterminée par la Cour des Comptes (2022) s'élève à 6 297 € par étudiant(e).





A quel montant s'élève les dépenses en personnel des établissements ESR à Grand Bourg Agglomération ?

➡ 10,1 millions

➡ 16,7 millions

➡ 25,2 millions

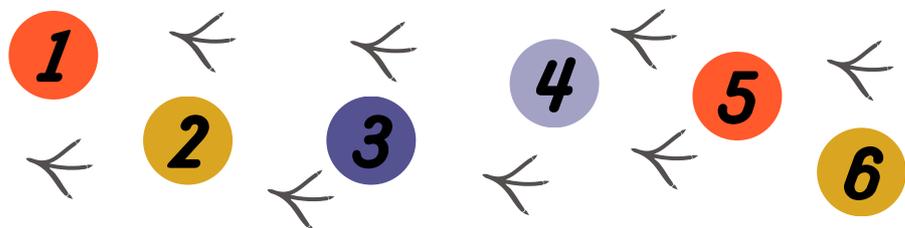


En prenant en compte les charges sociales, les établissements ESR dépensent au total **16 675 978 €** par an en charges de personnel, soit **16,7 millions**

Les dépenses de personnel représentent en moyenne 71 % des dépenses globales des établissements ESR en France en 2020, selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



Ce montant représente **68 %** des dépenses totales des établissements ESR à Grand Bourg Agglomération.



A quel montant s'élève les dépenses globales des établissements ESR à Grand Bourg Agglomération ?

➡ 18 millions

➡ 24,4 millions

➡ 32,9 millions

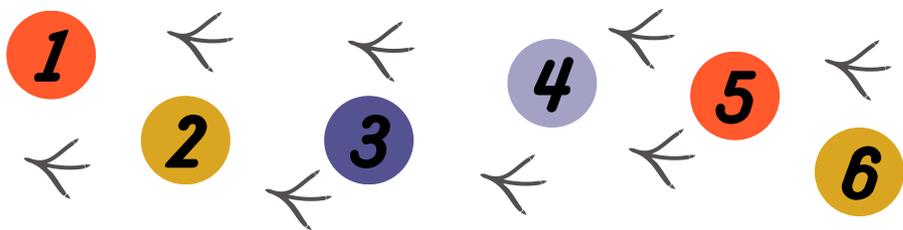


Les dépenses globales des établissements ESR s'élèvent à **24 412 546 €** en 2021, soit **24,4 millions** d'euros

*En matière d'investissement, le CPER s'élève à **4 300 000 €** pour les travaux de réhabilitation en faveur du cadre de vie étudiant sur le campus de la Charité de l'Université Jean Moulin Lyon III.*



Une somme comparable à celle dépensée par le campus Drôme-Ardèche de l'Université Grenoble-Alpes à Valence, qui s'élève à **23 715 723 €** pour 4 400 étudiant(e)s (Etude UNIS, 2021).



Combien d'emplois sont générés par le secteur industriel dans le département de l'Ain ?



46 000



55 000



64 000

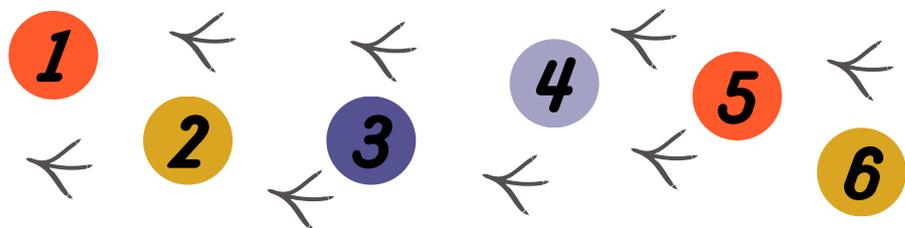


L'industrie génère près de **46 000 emplois**, soit **21 %** des emplois du département contre **12 %** en France métropolitaine

Principaux secteurs industriels du département :

- Plasturgie ; matériels de transport ; machines et équipements ; travail du bois, industrie du papier et de l'imprimerie, etc.
- Ils totalisent en tout environ 20 000 postes dans le département.

L'Ain est l'un des départements les plus industrialisés de France, un atout !



Quel est le taux d'étudiant(e)s en alternance du territoire de Grand Bourg Agglomération ?



28 %



37 %



44 %



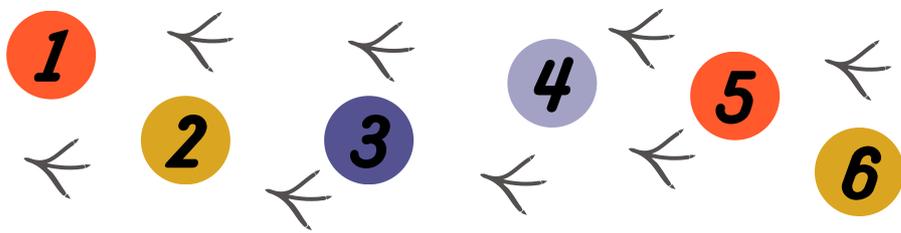
36,8 % des étudiant(e)s indiquent effectuer leur formation (ou une partie) en alternance

Répartition des étudiant(e)s en alternance selon les formations suivies :

- **81,48 %** des étudiant(e)s en CFA indiquent suivre une formation en alternance ; **79,41 %** des étudiant(e)s de l'AFPMA
- **22,15 %** des étudiant(e)s de Lyon 3 indiquent suivre une formation en alternance ; **14,52 %** des étudiant(e)s de Lyon 1

A l'échelle nationale, **10,91 %** des étudiant(e)s réalisent leur formation en alternance, selon le MESR.





Approximativement, quel est le taux d'étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération effectuant une activité professionnelle en parallèle de leurs études ?

23 %

35 %

40 %



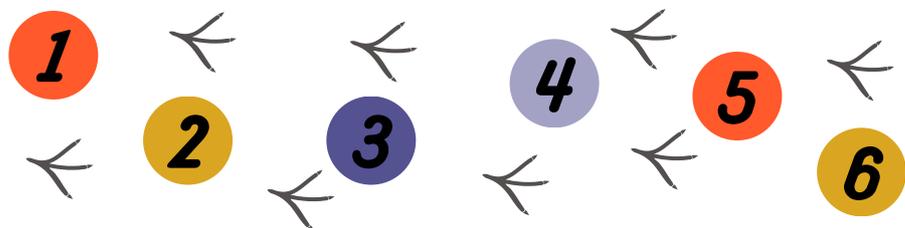
34,8 % des étudiant(e)s indiquent effectuer un emploi étudiant en parallèle de leur cursus



Principaux secteurs employeurs :

- Commerce (vente en grande distribution et commerce de proximité)
- Service à la personne
- Restauration
- Intérim

Au niveau national, 40 % des étudiant(e)s exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire, dont 57 % sans aucun lien avec leurs études, selon l'OVE.



Parmi les étudiant(e)s souhaitant poursuivre leurs études et ayant la possibilité de le faire à GBA, quel est le pourcentage d'entre eux souhaitant les continuer sur le territoire ?

26 %

62 %

80 %



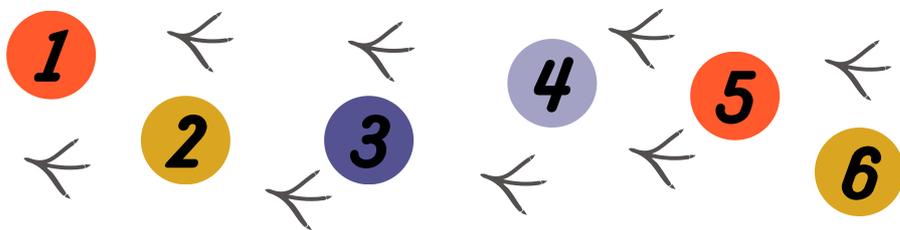
Ils sont 80 % à souhaiter les continuer sur le territoire de Grand Bourg Agglomération



Les 20 % restants évoquent les raisons suivantes :

- La volonté de découvrir d'autres territoires et d'autres personnes
- Des contraintes géographiques (volonté de rapprochement de la famille, un habitat trop éloigné de leur lieu d'études, etc.)
- Une ville considérée comme étant trop "petite" et la volonté d'étudier dans une "grande ville"

Ces résultats témoignent de la qualité de l'enseignement et de la vie étudiante sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.



Quel est le pourcentage d'étudiant(e)s qui envisagent de rester sur le territoire de Grand Bourg Agglomération après leurs études ?

29 %

34 %

45 %



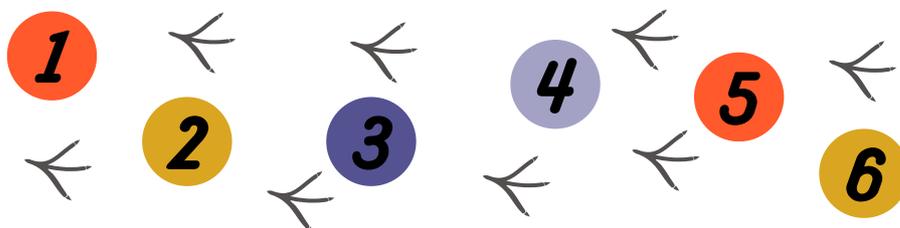
Ils sont **29 %** à envisager rester sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Les étudiant(e)s issu(e)s de formations courtes et professionnalisantes envisagent, en moyenne, davantage de rester sur le territoire.



Volonté de rester sur le territoire par établissement :

- 45 % des étudiant(e)s du CFA de l'Ain et de l'IFSI, ainsi que 41 % de l'ENSEIS envisagent de rester sur le territoire
- 14 % des étudiant(e)s en maïeutique, 18 % des étudiant(e)s de Lyon 1 et l'EGC, 23 % des étudiant(e)s de Lyon 3 envisagent de rester sur le territoire



Approximativement, quel est le taux d'étudiant(e)s qui effectuent leur alternance sur Bourg-en-Bresse même ?

20%

30%

40%



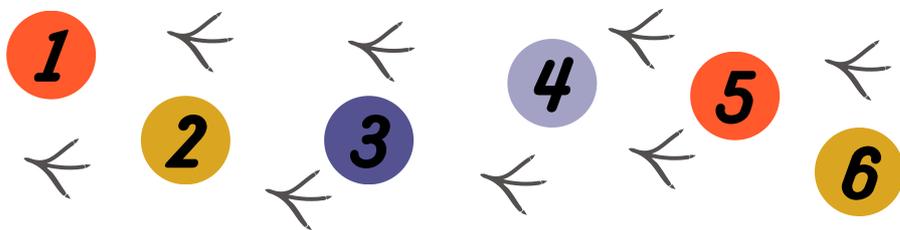
Ils sont environ **20 %** à effectuer leur alternance dans une entreprise située à Bourg-en-Bresse

Ces résultats témoignent d'une plus importante répartition géographique dans le territoire de l'Ain (CA Grand Bourg, Oyonnax, Pays de Gex).



Répartition géographique des étudiant(e)s :

- Environ 20 % d'étudiant(e)s indiquent effectuer leur alternance dans une entreprise située sur le territoire de Bourg-en-Bresse
- Une majorité d'étudiant(e)s indique effectuer leur alternance dans le département de l'Ain



Quels sont les principaux secteurs professionnels dans lesquels les étudiant(e)s de Grand Bourg Agglomération souhaitent travailler par la suite ?



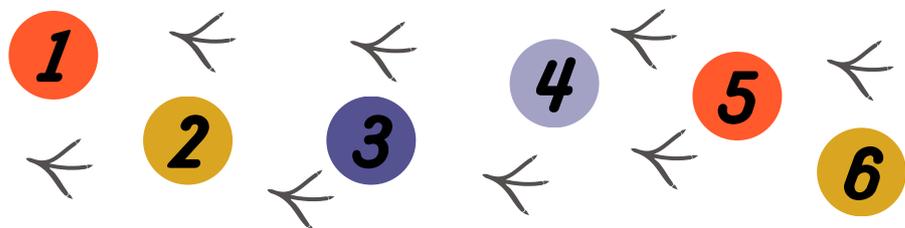
Une majorité des étudiant(e)s souhaitent travailler dans les secteurs du **Commerce, Gestion, Économie et Management**

Les secteurs professionnels envisagés sont en accord avec les formations proposées par les établissements pour les étudiant(e)s.



Principaux secteurs :

- 26 % Commerce, Gestion, Économie, Management
- 16,5 % Droit, Sciences politiques, et Sécurité
- 14 % Social



Quel est le niveau de formation le plus recherché selon la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain ?

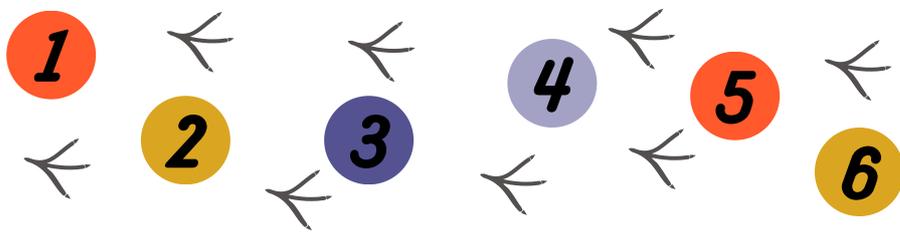


Le niveau de formation qui apparait le plus demandé selon la CCI est **le niveau bac+2**, les entreprises recherchant en particulier des techniciens et ouvriers qualifiés, opérationnels

L'étude de la CCI fait aussi remonter une problématique de concurrence directe des grandes métropoles de proximité (Lyon, Genève) en terme d'emplois.



La CCI note des besoins importants dans les métiers du secteur secondaire en particulier, où il existe une forte tension sur l'emploi notamment en lien avec le manque de formations d'ouvriers qualifiés.



Contexte - Une utilisation des transports en commun relativement faible :

- **54 %** des étudiant(e)s utilisent la voiture
- **22 %** seulement utilisent les transports en commun
- **20 %** se déplacent majoritairement à pied

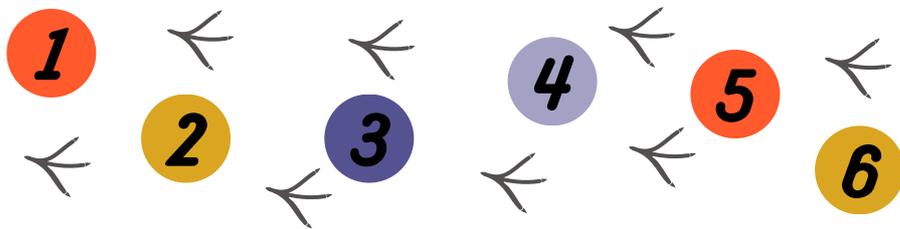


Que proposeriez-vous pour améliorer la mobilité sur le territoire de Grand Bourg Agglomération ?



- Mettre en place des aides à la mobilité pour réduire le poids des dépenses de transport dans le pouvoir d'achat des étudiant(e)s
- Développer des solutions de mobilité alternatives (covoiturage, autopartage, etc.)
- Mettre en place un accompagnement à la mobilité (conseils mobilité)

D'après l'enquête nationale de l'OVE, les étudiant(e)s mettent en moyenne 36 minutes pour se rendre sur leur lieu d'études.



Contexte - La répartition géographique des alternances :

- **18,9 %** des étudiant(e)s effectuent leur alternance dans une entreprise située sur le territoire de Bourg-en-Bresse, alors que **28,4 %** sont originaires de ce même territoire
- **Une majorité** d'étudiant(e)s effectue leur alternance dans le département de l'Ain

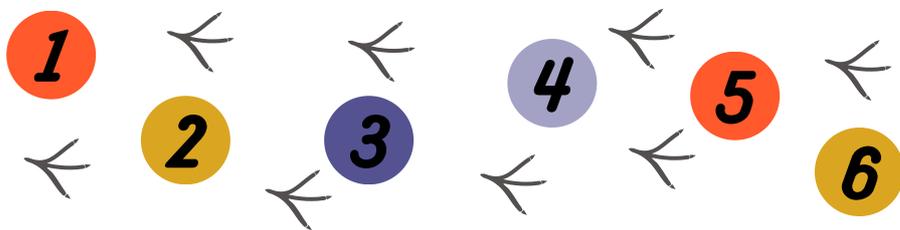


Que proposeriez-vous pour inciter les étudiant(e)s à réaliser leur alternance sur le territoire ?



- Recenser et mettre à disposition des étudiant(e)s les offres d'alternance sur le territoire, en lien avec les établissements et les entreprises
- Mettre en place une journée de l'alternance avec job dating

*36,8 % des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération indiquent effectuer leur formation en alternance, contre 10,91 % au niveau national, selon le MESR.**



Contexte - Un taux de satisfaction des études élevé mais un faible taux d'étudiant(e)s prêt(e)s à travailler sur le territoire par la suite :

- **91 %** des étudiant(e)s se disent satisfait(e)s
- **29 %** envisagent de rester sur le territoire de Grand Bourg Agglomération

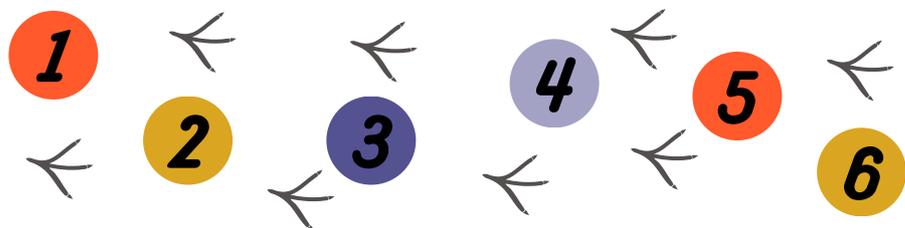


Que proposeriez-vous pour améliorer l'attractivité du territoire de Grand Bourg Agglomération ?



- Mettre en avant le taux de satisfaction dans la communication du territoire
- Faire valoir la voix des anciens étudiant(e)s sur le territoire pour communiquer sur leur ressenti, généralement très bon
- Développer la communication sur les formations spécifiques du territoire pour motiver la venue de profils d'étudiant(e)s en recherche de spécialisation

La Cour des Comptes dans son rapport "Universités et territoires" préconise de développer les antennes universitaires en insistant sur la communication.



Contexte - Des retours fréquents d'un manque de coopération inter-établissements

- En terme de services de vie étudiante, d'organisation d'événements
- En terme de services médicaux-sociaux (médecine universitaire, aide alimentaire)

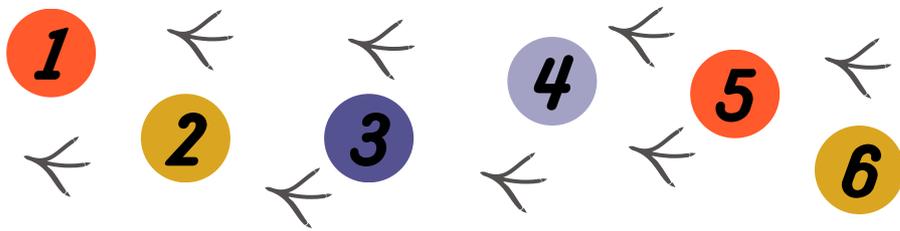


Que proposeriez-vous pour développer la coopération inter-établissements ?



- Inciter la mise en place des dispositifs de coopération entre les établissements
- Favoriser la création d'un "bureau des étudiant(e)s" commun
- Proposer des permanences de personnel médical dans les établissements

A titre de comparaison, Valence dispose d'une association, co-financée par la Mairie, organisant régulièrement des événements regroupant l'ensemble de la population étudiante du territoire.



Contexte - Des difficultés relatives au logement et un taux d'étudiant(e)s en alternance ne vivant pas à temps plein sur le territoire important :

- **36, 8 %** des étudiant(e)s indiquent effectuer leur formation en alternance
- De nombreux étudiant(e)s indiquent avoir des difficultés à se loger



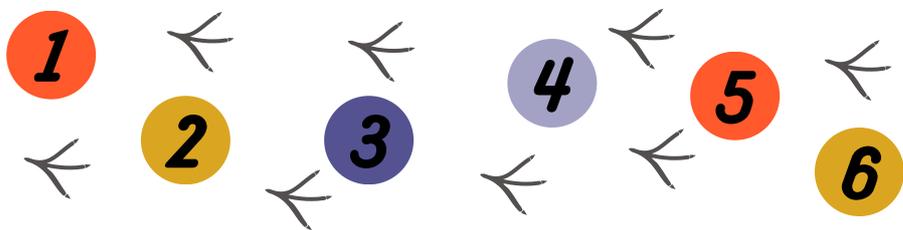
Que proposeriez-vous pour améliorer l'offre locative et remédier à cette problématique ?



- Développer une rotation des logements pour les alternant(e)s du territoire étant donné que les périodes d'alternance ne sont pas toutes sur la même semaine
- Adapter le parc immobilier aux besoins étudiants
- Continuer à développer les résidences étudiantes

"L'offre locative de courte durée à Bourg-en-Bresse n'est pas très fournie, c'est une difficulté que les étudiants font souvent remonter." *

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

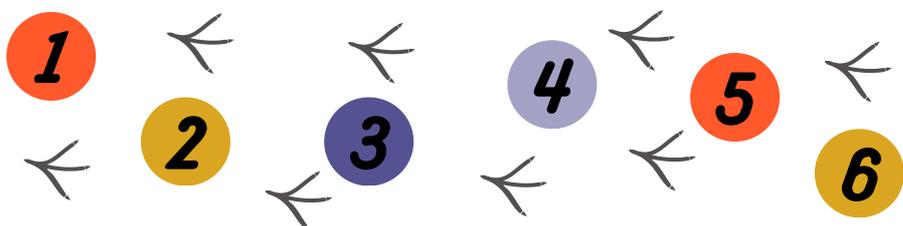


Les personnages



Rémi, 20 ans

- ▶ Étudiant à Lyon 1
- ▶ Non-boursier
- ▶ Originaire de Bourg-en-Bresse
- ▶ Réside chez ses parents
- ▶ Formation en alternance



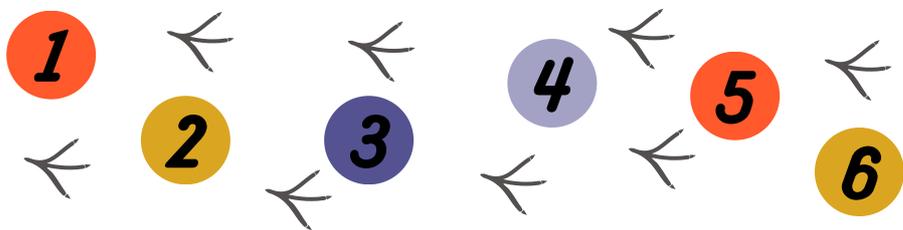
Les personnages



Camille, 19 ans

- ▶ Étudiante à Lyon 3
- ▶ Boursière
- ▶ Originaire du département de l'Ain
- ▶ Réside chez ses parents



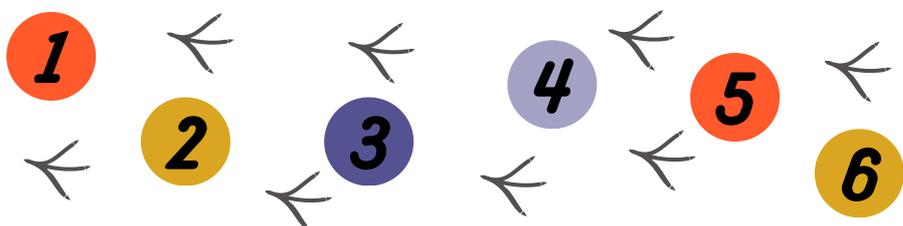
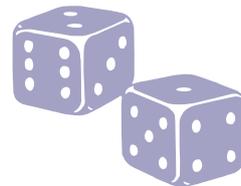


Les personnages



Marie, 22 ans

- ▶ Étudiante à l'ENSEIS
- ▶ Non Boursière
- ▶ Originaire de la Région Auvergne Rhône Alpes
- ▶ Loue son logement



Les personnages



Mehdi, 23 ans

- ▶ Étudiant à l'EGC Centre-Est
- ▶ Non-boursier
- ▶ Originaire du département de l'Ain
- ▶ Possède son propre logement

